

*Je vis encore  
« chez nous » !*



*Aidez mes parents à y rester  
en favorisant le  
désenclavement routier et  
numérique des territoires  
desservis par la RN 88*

## SOMMAIRE

- Page 1 :**  
- Le mot du Président
- Page 2 à 10 :**  
- Réponses reçues à nos courriers du mois de juin 2017 (voir gazette n°60) et nos commentaires.
- Pages 11 et 12 :**  
- Lettre adressée par le député de la Lozère au premier ministre fin 2017, sa réponse et nos commentaires.
- Page 13 et 14 :**  
- Notre courrier à la préfète de la Lozère et notre commentaire.
- Page 15**  
- La préfète de la Lozère s'exprime dans *Midi Libre* du 14 février et nos commentaires.
- Page 16**  
- Extraits du dossier sur la RN 88 publié dans *Carnets Lozériens* d'octobre.
- Page 17**  
- *L'Appel des 110* et nos commentaires
- Page 18**  
- Bulletin d'adhésion à nous retourner.

**Important**

Important :

Nous avons besoin de vous pour continuer et intensifier notre action.

Rejoignez-nous !

Nous comptons sur vous pour nous adresser votre cotisation et nous confirmer votre soutien.

Nous vous en remercions par avance.



Association « OUI à la 2x2 voies »

Association loi 1901 n° W482001181, créée le 6 novembre 1998

# La Gazette du OUI

NUMÉRO 61 le 18 février 2018

## Le mot du Président

*Chers adhérents et sympathisants,*

***Bientôt huit mois que nous sommes restés silencieux. Pourquoi ?***

*Suite aux dix-sept courriers que nous avons envoyés et que nous avons intégralement publiés dans notre numéro précédent, nous avons patiemment attendu les réponses.*

*Si nous avons reçu rapidement une réponse du sénateur Alain Bertrand puis, dans le courant de l'automne, celle des élus que vous pourrez lire dans les pages suivantes, nous avons attendu en vain une prise de position de l'administration.*

*Aucune réponse, aucun engagement ni de Monsieur Pascal Mailhos, Préfet d'Occitanie, ni de son directeur de la DREAL, Monsieur Didier Kruger, pas non plus de Monsieur Henri-Michel Comet, Préfet d'Auvergne-Rhône-Alpes ni de sa directrice de la DREAL, Madame Françoise Noars, ni enfin de Monsieur Hervé Malherbe, alors Préfet de la Lozère, remplacé en novembre par Madame Christine Wils-Morel.*

*Malgré cela nous n'avons pas baissé les bras même si nos troupes se sont amenuisées et que la résignation a semblé gagner beaucoup de ceux qui nous ont apporté leur soutien pendant nos 20 ans de combat.*

***Comme vous pourrez vous en rendre compte, notre détermination reste entière !***

*Sans aucun subside autre que les cotisations qui se sont réduites comme peau de chagrin depuis que nous avons abandonné le porte-à-porte auprès des commerçants de Mende et de Langogne, nous continuons de nous manifester :*

- auprès des chambres consulaires (peu),*
- auprès de la presse (le n° 1 d'octobre 2017 du nouveau journal bimestriel : Carnets Lozériens, a consacré un dossier de 10 pages sur la RN88),*
- auprès de notre nouvelle préfète de la Lozère (voir notre courrier du 22 janvier).*
- auprès des responsables départementaux, régionaux et même nationaux que nous avons à nouveau sollicités pour des rendez-vous*

*Si vous êtes parmi ceux qui veulent voir le sud du Massif Central prospérer autrement qu'artificiellement pendant 2 mois d'été, n'hésitez pas à nous soutenir par votre adhésion et à rejoindre nos rangs. Nous avons besoin de vous pour que l'égalité des territoires ne reste pas un vœu pieu exprimé par tous nos dirigeants et jamais appliqué chez nous !*

*Le Président  
Jean Villemagne*

**Association " OUI à la 2x2 VOIES " 2, rue d'Aigues Passes - 48000 MENDE**

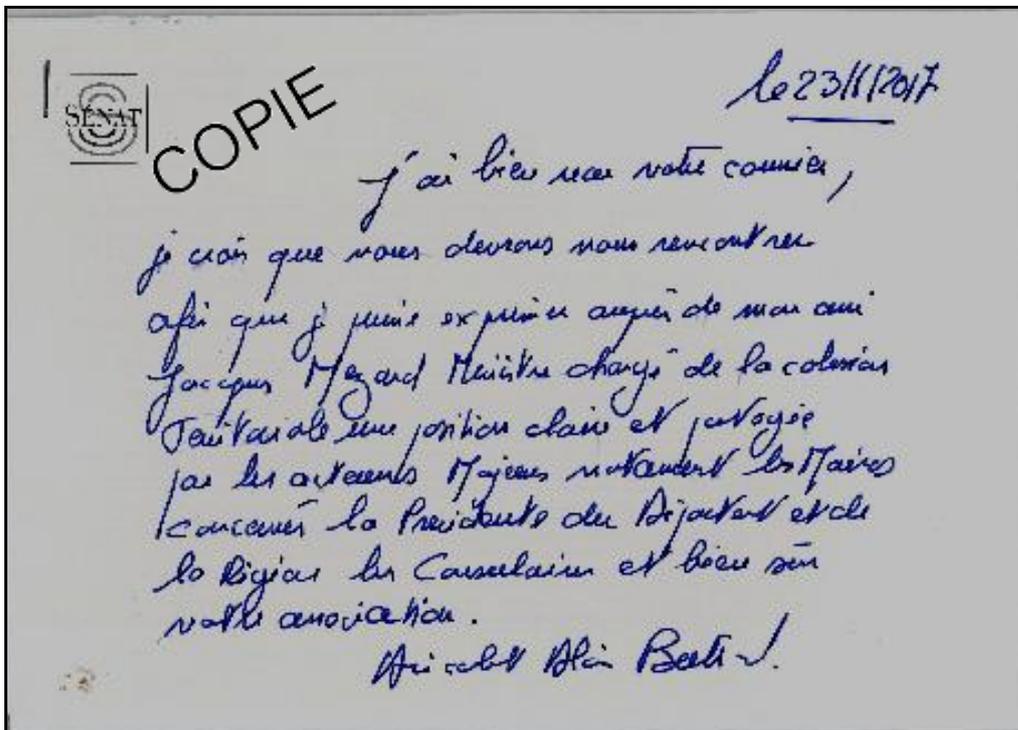
**Tél (Président): 04.66.45.42.74 - Mail : oui2x2@orange.fr**

**SITE : [www.rn88.info](http://www.rn88.info)**

BULLETIN D'INFORMATION DE L'ASSOCIATION « OUI à la 2X2 VOIES » N° ISSN: 1294-5455

IMPRIME et EDITE par les soins de l'Association - Dr Publication : Jean VILLEMAGNE

GAZETTE N° 61 page 1



Réponse du sénateur de la Lozère Alain BERTRAND



Nous attendons les réponses de l'administration pour donner suite à la proposition de Monsieur le Sénateur.

Depuis sa maladie, après sa réélection, nous ne l'avons pas sollicité.

COPIE

**Pierre MOREL A L'HUISSIER**

Député de la Lozère  
Maire de Fournels

Suppléante : Sabine DALLE, Conseillère départementale

Mende, le jeudi 13 juillet 2017

**M. Jean VILLEMAGNE, Président**  
**Association « Oui à la 2X2 voies »**  
2, rue d'Aigues Passées  
48000 MENDE

N/Réf : 1./PMH1/EL - 2017-07-13

Objet : RN 88

**Monsieur le Président,**

Pour faire suite à votre courrier du 14 juin 2017, j'ai pris bonne note de vos diligences auprès d'un certain nombre d'interlocuteurs.

Je vous le redis, la RN 88 est une voie de compétence d'Etat et je vous le redis, également, je ne vois pas la volonté des Ministères sur cette liaison routière.

Tant que l'Etat ne programme pas une restructuration de cette voie par un aménagement global nous n'avancerons pas. Je prends l'initiative de rencontrer le Premier Ministre, prochainement, pour lui en parler.

Demeurant à votre écoute, veuillez agréer, **Monsieur le Président**, l'expression de mes salutations distinguées.

  
**Pierre MOREL A L'HUISSIER**

Réponse du député de la Lozère Pierre MOREL A L'HUISSIER



*Contrairement à l'affirmation de Monsieur le Député, nous sommes persuadés qu'une mobilisation générale et concertée de l'ensemble des forces vives des Régions et Départements concernés pourraient faire infléchir l'Etat. De nombreux exemples le prouvent.*

*Ne soyons pas défaitistes !*

COPIE

Direction Générale Adjointe des  
Infrastructures Départementales

Réf. : N°17-073

Dossier suivi par : Frédéric BOUET  
Direction

Monsieur le Président de l'Association  
Oui à la 2X2 Voies  
Jean VILLEMAGNE  
2 rue d'Aigue Passes  
48000 MENDE

Mende, le **20 JUL. 2017**

Monsieur le Président,

J'ai pris connaissance avec attention de l'ensemble des courriers que vous m'avez adressés le 15 juin dernier au sujet de l'aménagement de la RN 88 en Lozère et, plus particulièrement, du projet actuel de contournement de Langogne et de la réponse faite par Mr Didier Kruger, Directeur régional de la DREAL Occitanie, à Mr Jacques Genest, sénateur de l'Ardèche. J'y réponds point par point, en mettant les citations reprises entre guillemets .

Vous dites "déplorer que le projet de déviation Langogne-Pradelles, initialement retenu, se soit transformé subrepticement en contournement de Langogne " : c'est qu'une nouvelle politique pour la modernisation des axes routiers a été définie lors du Grenelle de l'Environnement ! Et c'est précisément sur cette base que la décision ministérielle du 31 août 2009 a commandé la poursuite des études préalables à la DUP, mais en remaniant le projet initial de déviation Langogne-Pradelles : les études préalables ont été engagées alors sur la base d'un aménagement à 2 voies, compatible avec une mise à 2 fois 2 voies ultérieure (*contrairement à ce que vous écrivez : " elle condamne la réalisation, toujours envisagée, d'un tronçon à 2 fois 2 voies évitant Langogne et Pradelles " . Un tracé alternatif entre Langogne et Pradelles, bien plus court, plus rectiligne et beaucoup mieux exposé, par la rive droite du ruisseau, en partie étudié jusqu'en janvier 1995, pourrait d'ailleurs être repris si son raccordement au Pont d'Allier s'avérait techniquement possible*), en conservant la priorité au contournement de Langogne (*sur l'aménagement Langogne-Pradelles et sur le contournement de Pradelles* ) et ce pour des raisons (*que des élus avant tout soucieux de l'intérêt général et responsables ne peuvent ignorer*) :

- de sécurité routière dans toute la traversée de la Ville, du carrefour dit de l'Amargier jusqu'au Pont d'Allier : un potentiel important en matière de sécurité grâce au report de transit vers le contournement car l'accidentologie piétonne reste d'actualité dans la traversée de Langogne.
- de nuisances pour les riverains également dans toute la traversée de la Ville : entre 500 et 800 Poids Lourds passent chaque jour par Langogne, dont près de 100 entre 22 heures et 6 heures .
- de fonctionnement urbain .

Si, pour la partie Sud du projet, la solution proposée par l'Etat ( A 1 ) s'intègre dans le fuseau retenu en 2007, pour la partie Nord a été étudiée une solution présentant l'avantage de ne pas scinder en plusieurs phases le contournement de la Ville, plus courte que celle du fuseau de 2007, avec raccordement à la RN 88 actuelle au niveau du Pont d'Allier, avec plusieurs variantes .

A la question de savoir si l'on pouvait s'exonérer du fuseau d'études préférentiel adopté en 2007, il a été répondu positivement par la DREAL, vu sa relative ancienneté et surtout du fait des Grenelle de l'Environnement postérieurs .

Le projet de contournement de Langogne a fait l'objet d'une inscription budgétaire de 4 millions d'€ au CPER 2015 / 2020, afin de finaliser les études et acquérir les terrains nécessaires à sa réalisation, possible sur le prochain contrat de plan si l'avancement du dossier le permet et si son financement peut être assuré .

Du 5 octobre au 5 novembre 2015, une nouvelle concertation publique préalable sur les variantes de tracés a été organisée et un dossier mis à disposition de tous en mairies de Langogne et St Flour de Mercoire en Lozère et de Lespéron en Ardèche . Le bilan de cette concertation a été en faveur du choix préférentiel des variantes A 1 et B 1 . Le propre "Conseil d'Administration de votre association s'est prononcé, le 28 octobre 2015, à l'unanimité des membres présents et représentés, en faveur des tracés A 1 et B 1 " ( votre déposition en date du 28 / 10/ 2015 ), même si votre association a " suggéré ", à cette occasion, une autre solution, B 4 , qui " consisterait à prolonger B 1, dans le fuseau des 300 mètres déterminé en 2007, jusqu'à la départementale 108 et de rejoindre la RN 88 à proximité de la Ribeyre " . Comme tous les autres élus concernés, j'en ai pris acte, sans perdre de vue l'objectif à terme de mise à 2 fois 2 voies de cet axe sur la totalité de son parcours entre Lyon et Toulouse .

Toutefois, prenant en compte les réserves exprimées par les habitants du secteur du Pont d'Allier à Langogne, la DREAL a fait étudier pendant l'année 2016 une autre variante, V 1, passant en tranchée derrière la ligne de bâtiments et se raccordant au niveau de l'accès à la " zone Industrielle " de Langogne, qui serait ainsi desservie de manière optimale . Et même si " aucun consensus ne s'est dégagé alors en faveur d'une des 3 variantes proposées " lors de la réunion destinée aux habitants du quartier du Pont d'Allier le 23 janvier 2017, la variante V 1 présente l'avantage indéniable de ne pas " démolir des habitations " et de ne pas " couper le hameau du Pont d'Allier ", à l'exception, il est vrai, d'une seule habitation principale (*cas qu'il faudrait, naturellement, traiter avec une attention particulière*) .

Dans ces conditions, en l'état actuel des choses, je ne peux partager votre position quant à l'exigence d'un prolongement du tracé vers le Nord car, outre le fait qu'il risquerait de poser problème à la Ribeyre, il présenterait 2 inconvénients majeurs aujourd'hui :

- celui de retarder suffisamment l'avancée du projet pour que l'inscription des travaux au prochain CPER ne soit plus possible . D'où l'impérieuse nécessité de parvenir à un consensus local sur le projet dont l'Etat et la Région pourraient financer les travaux dans le futur CPER .
- celui de risquer même la remise en cause à terme de tout l'aménagement de la RN 88 en Lozère : en effet (*et vous n'êtes pas sans le savoir !*) la Région AuRA avance actuellement à grands pas sur l'aménagement (*concurrent de la RN 88 du Puy à Séverac par*

Langogne et Mende ) de la RN 102 ( fin de sa mise à 2 fois 2 voies entre Brioude et Lempdes annoncée pour 2022, avec une quarantaine de millions d'€, essentiellement d'Etat, inscrits depuis l'an dernier au CPER pour la déviation d'Arvant et avec une vingtaine de millions d'€ de crédits régionaux annoncés par Mr L. Wauquiez, président du CR d'AuRA, à Brioude, en février dernier, pour la déviation des Combes, plus 3 millions d'€ de crédits régionaux pour des créneaux de dépassement entre Le Puy et Brioude ) et ce tout en osant soutenir (dans une vidéo du 3 juin que je tiens à votre disposition) que " la Région AuRA finance l'avancée de la RN 88 en direction de la Lozère " !

Il n'a pas dû vous échapper que, dans son courrier en date du 24 mai 2017, à Mr P. Morel, député de la Lozère, dont vous faites état, Mr L. Wauquiez ne prend aucun engagement précis, en tant que président du CR de la Région AuRA, sur l'aménagement de la RN 88 du Puy à Pradelles / limite de département, se contentant d'indiquer que la Région AuRA sera partie prenante d'une réflexion sur une étude d'itinéraire à lancer... devant déboucher sur un schéma d'aménagement à court, moyen et long terme...

Pendant ce temps, vous en faites vous-même le constat, cet axe que vous qualifiez de " seule voie de communication interrégionale du sud du Massif Central ", " ne figure plus comme itinéraire Lyon-Toulouse sur l'indicateur Mappy et seulement comme 3ème solution aujourd'hui sur l'indicateur ViaMichelin " !...

Ma position est donc dictée par le réalisme car, comme vous, j'ai le souci que " ce territoire retrouve une population active et dynamique " .

Soyez, assuré, Monsieur le Président, de ma détermination et recevez l'expression de ma considération distinguée.

La Présidente du Conseil départemental  
Sophie PANTEL



Réponse de la présidente du Conseil départemental de la Lozère Sophie PANTEL



*La solution préconisée consistant à traverser le ruisseau de La Ribeyre au Pont d'Allier et à emprunter sa rive droite ne semble pas envisageable pour plusieurs raisons :*

*Cette solution avait été étudiée en 1997 et abandonnée :*

1. « parce qu'elle ne répondait pas aux objectifs de l'aménagement qui est de desservir le territoire et ses activités. Elle passait trop loin de Lespéron, Pradelles et Saint-Paul-de-Tartas.
2. « à cause des très fortes déclivités au Sud Ouest de Pradelles pour remonter sur le plateau du Devès.

*Des études ont été faites et soumises à concertation en 2006. Un fuseau de 300m au sud-est de la RN88 a été défini et arrêté. Rien ne justifie qu'il soit remis en question et que l'on se lance régulièrement dans des études coûteuses et stériles !*



Carole DELGA  
Ancienne ministre  
Présidente

Montpellier, le 28 juillet 2017

COPIE

**Monsieur Jean VILLEMAGNE**  
Président de l'Association  
**OUI A LA 2X2 VOIES**  
2, rue d'Aigues Passes  
48000 MENDE

**NOS RÉF. : CD/EF/D17-02725**

**OBJET : Votre demande de rendez-vous**

Monsieur le Président,

J'ai bien reçu votre correspondance en date du 15 juin par laquelle vous sollicitez un rendez-vous.

Mon agenda ne me permettant pas de vous accorder une entrevue dans un délai raisonnable, j'ai demandé à **Madame Aurélie MAILLOLS, Vice-Présidente, ainsi qu'à Monsieur Baptiste MAUREL, Conseiller au sein de mon Cabinet**, de vous recevoir et de me tenir informée du contenu de l'entretien qu'ils auront eu avec vous.

A toutes fins utiles, je vous communique les coordonnées de leur secrétariat :

Madame Aurélie MAILLOLS  
Madame Gaëlle GUYOMARD  
Tél : 04 67 22 63 66 – Mail : [gaelle.guyomard@laregion.fr](mailto:gaelle.guyomard@laregion.fr)

Monsieur Baptiste MAUREL  
Madame Julia OCCHIPINTI  
Tél : 04 67 22 97 52 – Mail : [julia.occhipinti@laregion.fr](mailto:julia.occhipinti@laregion.fr)

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.

Carole DELGA



Toulouse  
22, bd du Maréchal Juin - 31406 Toulouse cedex 9 France  
33 (0)5 61 33 50 50 - [carole.delga@laregion.fr](mailto:carole.delga@laregion.fr)

Montpellier  
201, av. de la Pompignane - 34064 Montpellier cedex 2 France  
33 (0)4 67 22 80 00



[laregion.fr](http://laregion.fr)

### Réponse de la présidente du Conseil régional d'Occitanie Carole DELGA

*Madame la Présidente du Conseil régional devrait se souvenir qu'en 2015, pendant sa campagne électorale à Mende, elle avait déclaré que l'aménagement de la RN 88 était le projet le plus important pour la Lozère (voir notre Gazette n° 59), cela ne semble plus être le cas !*

*Madame Aurélie Maillols, est suffisamment bien informée sur le dossier et, adhérente de notre association, elle connaît parfaitement notre position, mais que représente sa voix en Occitanie ?*

*Quant à Monsieur Maurel, qui, en Lozère, l'a rencontré ou l'a entendu s'exprimer ?*



**La Région**  
Auvergne-Rhône-Alpes

**Le Président**

Monsieur Jean VILLEMAGNE  
Président  
Association "Oui à la 2X2 voies"  
2 rue d'Aigues Passes  
48000 MENDE

COPIE

Nos réf. : DT17 I41776 L27557

Le Conseil régional, le **1 AOUT 2017**

Monsieur le Président,

Votre courrier en date du 16 juin 2017 a retenu toute mon attention.

Je suis attaché comme vous à la promotion de l'axe Toulouse-Lyon et à son aménagement essentiel à la desserte des territoires. J'ai toujours été favorable à l'aménagement de la RN88 depuis le Puy-en-Velay jusqu'à l'autoroute A75.

L'Etat, gestionnaire de cet axe national, compte tenu des contraintes budgétaires qui sont les siennes, a fait le choix de limiter les études du contournement de Langogne à la stricte déviation de cette agglomération, en limitant l'aménagement à 2x1 voie et sans intégrer la section plus au nord permettant de réaliser aussi la déviation de Pradelles.

Je ne peux que le regretter, la Région Auvergne-Rhône-Alpes n'ayant par ailleurs pas été associée à cette décision prise de façon unilatérale par l'Etat alors que la demande de prolongation du projet jusqu'à Pradelles avait été exprimée fortement lors des phases de concertation en 2015 et plus récemment début 2017.

Je suis conscient que le raccordement nord du tracé retenu à la RN88 ne peut pas être satisfaisant pour les riverains du quartier du pont d'Allier de la commune de Langogne.

Je ne manquerai pas de soutenir la poursuite de l'aménagement de l'itinéraire lors des échanges à venir dans le cadre du réexamen du Contrat de Plan Etat-Région. La Région sera force de propositions, et accompagnera financièrement la poursuite de l'aménagement de la RN88.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, en l'assurance de ma considération distinguée.

*L'Etat est désespéré, j'essaie  
de compenser par la Région.*

Laurent WAUQUIEZ

[www.auvergnerhonealpes.fr](http://www.auvergnerhonealpes.fr)

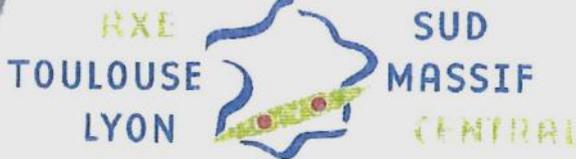
Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes  
Lyon  
1 Esplanade François Mitterrand  
CS 20033 - 69269 Lyon Cedex 2  
Tél. 04 26 73 40 00 Fax. 04 26 73 42 18

Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes  
Clermont-Ferrand  
59 Boulevard Léon Jouhaux - CS 90706  
63050 Clermont-Ferrand Cedex 2  
Tél. 04 73 31 85 85

**Réponse du président du Conseil régional d'Auvergne-Rhône-Alpes Laurent Wauquiez**

*Monsieur le Président du Conseil régional d'Auvergne Rhône-Alpes, n'a jamais varié dans son soutien au projet, bien que sa préoccupation première, poussé par sa Région, soit de réaliser la liaison Saint-Etienne - Le Puy en totalité (bénéfique pour l'ensemble de l'axe !) et Le Puy - l'A 75 par Brioude (RN 102). Il ne doit cependant pas oublier la partie sud du département de la Haute-Loire et le nord de l'Ardèche.*

*« L'étude faite en 2015 par l'Etat pour une route d'intérêt national et international d'aménagement du territoire n'a été confiée qu'à la DREAL Occitanie pour un simple contournement de Langogne (dit et écrit par ses représentants)! C'est honteux, alors qu'elle aurait dû l'être conjointement par les DREAL des deux régions.*



Syndicat Mixte  
d'Études et de  
Promotion  
de l'Axe  
Toulouse-Lyon

Monsieur Jean VILLEMAGNE  
Président de l'Association  
« Oui à la 2x2 voies »  
2 rue d'Aigues Passes  
48000 MENDE

COPIE

Mende, le 19 OCT. 2017

Monsieur le Président,

J'ai pris connaissance avec attention du courrier que vous avez bien voulu m'adresser le 15 juin relatif à l'avancement du projet de mise à 2X2 voies de la RN 88 et traitant plus particulièrement de la déviation de Langogne. Je vous prie de bien vouloir m'excuser pour le retard pris pour vous répondre.

Je tiens dans un premier temps à vous assurer que je partage pleinement les objectifs que vous défendez à savoir le besoin de réaliser la mise à 2X2 voies de cet axe sur la totalité de son parcours entre Toulouse et Lyon ; en effet, cet axe, qui constitue à l'échelle de la France une liaison de grand transit majeure entre les régions Occitanie et Auvergne Rhône Alpes (AuRA), revêt pour la Lozère une importance capitale dans l'aménagement et le développement de notre territoire.

Le projet de déviation de Langogne a fait l'objet d'une inscription budgétaire au contrat de plan actuel État / Région Occitanie afin de finaliser des études et d'acquérir les terrains nécessaires au projet. Cette inscription témoigne de la volonté de ces structures de porter ce projet et laisse présager la réalisation des travaux dès le prochain contrat de plan dans la mesure où l'avancement du dossier le permettra. Le calendrier est toutefois très contraint. Techniquement, la solution proposée par l'État reprend dans la partie Ouest du projet, franchissement de l'Allier compris, le fuseau retenu dans l'étude de 2006 sur la mise à 2X2 voies de l'axe. Il est donc pleinement compatible avec le projet global et en constitue de ce fait un premier tronçon.

Vos divers courriers joints à votre envoi, indiquent que vous remettez en cause l'ensemble du projet au motif d'une part que les riverains au niveau du raccordement Nord-Est du projet y sont opposés (ce qui est le plus souvent le cas pour des riverains de voies nouvelles) et d'autre part que le projet devrait se prolonger davantage vers le Nord (donc en région Auvergne Rhône Alpes). Je rappelle que toute la partie Ouest du projet fait consensus localement et permettra d'améliorer très significativement la desserte de la ville. Le raccordement Nord-Est permet de desservir dans de bonnes conditions la zone d'activité actuelle et le trafic supporté par ce raccordement, principale raison du rejet par la population locale, devrait chuter très fortement dès que le prolongement de la déviation au Nord sera réalisé, ce qui devrait être rapidement le cas si la région Auvergne Rhône Alpes mobilise effectivement des crédits rapidement pour promouvoir l'avancée de ce dossier.

Si je peux comprendre l'ambition que vous portez pour ce projet, je ne peux cependant pas partager votre position quant à l'exigence d'un prolongement immédiat vers le Nord,

remettant de fait en cause l'avancement du dossier. Cette position présente à mon sens deux écueils majeurs :

- Retarder le projet suffisamment pour que l'inscription des travaux au prochain contrat de plan ne soit plus possible.  
En effet, le rythme de programmation des contrats de plan, seul moyen connu à ce jour pour financer ce type de projet, est fixé par l'État ; les projets susceptibles d'être retenus sont nettement plus nombreux que ceux que les financements publics permettent de réaliser. De ce fait l'État, au moment de négocier le contrat, ne retiendra pas les projets qui ne seront pas suffisamment avancés ou qui ne feront pas l'objet de consensus localement.  
Si nous voulons voir des travaux sur le tracé de la 2X2 voies pour le prochain contrat de plan, il nous faut rapidement arriver à un consensus localement sur un projet que l'État **peut financer** et sous forme d'un **contrat de plan avec une région**. Le projet actuel me semble rassembler ces deux conditions.
- Remettre en cause l'aménagement même de cet axe.  
Comme vous le savez, la région AuRA souhaite aussi aménager à 2X2 voies l'axe A75-Le Puy via la RN102. Sur ce projet, ces déclarations s'accompagnent d'inscriptions budgétaires régionales. La non réalisation du projet de Langogne pourrait par contrecoup profiter à l'aménagement de cet axe concurrent ; en effet, si on adopte une vision nationale, l'essentiel est de relier Toulouse et Lyon, même si la Lozère est absente du dispositif. Une fois les travaux sur la RN102 bien avancés, il sera d'autant plus difficile de mobiliser des crédits sur la RN88 d'autant que notre projet autour de Langogne sera encore plus cher, et que la Région AuRA, financeur du projet, défendra alors la RN102.

Par le passé, alors que le fuseau du projet est validé depuis longtemps, les attermolements locaux, les discours autour d'un éventuel partenariat public privé, ... ont privé la Lozère de travaux sur cet axe depuis plus de 10 ans. Il nous faut maintenant avancer et une démarche plus pragmatique doit être adoptée. Ainsi, le projet actuel, présente l'avantage d'être finançable immédiatement, de s'intégrer dans le fuseau général et d'en constituer un premier tronçon, et d'apporter un développement local à la ville de Langogne.

Pour le reste du tracé en Lozère je note aussi avec satisfaction une volonté maintenant partagée par l'ensemble des élus, y compris au niveau de la Région Occitanie, de prioriser un tronçon (Romardiès - Vielbougue) afin d'aller d'ici à 2020 à une déclaration d'utilité publique permettant par la suite d'envisager les travaux sur cette portion. De ce point de vue cette fin d'année sera décisive car la DREAL doit rendre son étude d'itinérance Rodez - Le Puy.

Il est donc indispensable à mon sens que nous poursuivions tous les mêmes objectifs afin que d'aucuns ne puissent jouer de nos éventuelles divisions.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes meilleures salutations.

*Très cordialement*

Le Président du Syndicat Mixte d'Etudes et de  
Promotion de l'Axe Toulouse-Lyon

Laurent SUAU



Réponse du président du Syndicat Mixte d'Etudes et de Promotion de l'Axe Toulouse-Lyon et maire de Mende Laurent SUAU

*Nous ne partageons pas le discours de Monsieur le Président du Syndicat Mixte. Comme notre association, ce syndicat a une tendance très nette à s'essouffler étant donné que ses membres, situés en Haute-Garonne, dans le Tarn, dans l'Aveyron, à Lyon, dans la Loire ou la Haute-Loire ont eu localement satisfaction et ont désormais d'autres projets plus importants pour eux.*

*Le fait d'accepter la solution, soi-disant provisoire, de raccordement au Pont d'Allier, semblera indiquer à l'Etat et à la Région AuRA, que la Lozère renonce à son développement et cela favorisera, à l'inverse, un investissement financier au profit de la RN 102 vers l'Ouest (vers Brioude et l'A75).*

*Grâce à un tel contournement (loin d'être fait !), la circulation dans Langogne serait certainement améliorée, mais cette déviation à minima, n'entraînerait pas l'essor économique et démographique recherché.*

**Pierre MOREL A L'HUISSIER**

Député de la Lozère

Secrétaire de la Commission des lois

Suppléante : Sabine DALLE, Conseillère départementale

Paris, le mercredi 11 octobre 2017

COPIE

**M. Edouard PHILIPPE**  
**Premier Ministre**  
HOTEL DE MATIGNON  
57, rue de Varenne  
75700 PARIS

N/Réf : P/CG – 2017-10-11

Objet : RN 88

**Monsieur le Premier Ministre,**

De manière récurrente, le problème de la mise à 2X2 voies de la RN 88 se pose dans le département de la Lozère. Je vous rappelle qu'il s'agit d'un axe transversal entre Lyon et Toulouse qui permettrait d'irriguer la Lozère d'Est en Ouest et inversement.

Le CIADT de 1993 qui s'était tenu à Mende avait déclaré cet axe prioritaire. Malheureusement, une commission d'enquête en 1997 avait conclu négativement sur un projet de DUP partielle. Depuis, les vicissitudes politiques et budgétaires n'ont pas permis une grande avancée sur cet axe qui concerne la Lozère, l'Aveyron et la Haute-Loire.

A un moment où le Gouvernement lance une réflexion sur les mobilités, il me semble que la prise en considération de cette voie routière nationale serait une bonne chose. Je pense que quatre à cinq points noirs sont à traiter avec le contournement de Mende et celui de Langogne. La liaison Mende – A 75 serait également prioritaire.

Je vous sou mets cette sollicitation et vous prie de croire, **Monsieur le Premier ministre**, en l'assurance de ma sincère considération.

**Pierre MOREL A L'HUISSIER**

Assemblée nationale – 101 rue de l'Université – Bureau 7535 – 75355 Paris Cedex 07 SP

Tél. : 01 40 63 75 35 – ✉ : [Pierre.Morel-A-LHuissier@assemblee-nationale.fr](mailto:Pierre.Morel-A-LHuissier@assemblee-nationale.fr)

🌐 : [www.pierre-morel.fr](http://www.pierre-morel.fr)

📘 : [facebook.com/pierremorelhuissier](https://facebook.com/pierremorelhuissier)

🐦 : [twitter.com/morelpierre](https://twitter.com/morelpierre)

**Courrier du député de la Lozère Pierre MOREL A L'HUISSIER au premier ministre Edouard PHILIPPE**

Monsieur le Député, était-il utile de rappeler au 2<sup>ème</sup> paragraphe l'échec de la commission d'enquête de 1997 qui avait été faussée, de parler de vicissitudes politiques lorsque toutes les forces politiques sont favorables au projet ? Quant aux vicissitudes financières, qu'est ce que 8 millions ou 10 millions d'euros, voire 15 à 18 millions d'euros pour aménager quelques portions dans le fuseau ? L'Etat sait bien trouver des dizaines de milliards pour aménager le Grand Paris ou créer des lignes LGV, alors qu'il laisse désertifier et dépérir les territoires ruraux qui seraient attractifs s'ils étaient accessibles!

*Le Premier Ministre*

COPIE

Paris, le 19 DEC. 2017

REÇU LE  
15 JAN. 2018

Monsieur le Député,

Vous avez appelé mon attention sur le projet de mise à deux fois deux voies de la RN 88 dans le département de la Lozère.

J'ai bien pris note de l'intérêt que vous portez à la réalisation de cette infrastructure.

Aussi ai-je transmis votre correspondance à Madame Elisabeth BORNE, Ministre chargée des transports, en lui demandant de vous apporter les informations que vous sollicitez sur ce dossier.

Je vous prie de croire, Monsieur le Député, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Édouard PHILIPPE

Monsieur Pierre MOREL A L'HUISSIER  
Député de la Lozère  
Assemblée nationale  
101 rue de l'Université  
75355 PARIS CEDEX 07 SP

Réponse du premier ministre Édouard PHILIPPE au député de la Lozère Pierre MOREL A L'HUISSIER



*Combien de fois avons-nous été destinataires directement ou indirectement de ce type de réponse sans suite, alors qu'il ne s'agit pas uniquement de transport mais d'égalité des territoires, de permettre à des populations de vivre correctement de leur activité sans avoir à s'entasser dans les grandes métropoles ou leurs banlieues.*



## ASSOCIATION OUI A LA 2X2 VOIES

2, rue d'Aigues Passes - 48000 MENDE

Site Internet : [www.m88.info](http://www.m88.info)

Téléphone : 04 66 45 42 74 (président)

Courriel : [villemaigne.jean@orange.fr](mailto:villemaigne.jean@orange.fr)

COPIE

**Madame Christine WILS-MOREL**  
Préfète de la Lozère  
Hôtel de la Préfecture  
4, rue de la Rovère  
48000 MENDE

Mende, le 22 janvier 2018

Objet : *Aménagement de la RN 88*

Madame la Préfète,

Je me permets tout d'abord, avec un peu de retard, de vous souhaiter la bienvenue dans notre magnifique Lozère au nom de l'association « Oui à la 2x2 voies » et de vous présenter mes meilleurs vœux pour 2018 de réussite dans vos fonctions au service de notre département, tout particulièrement.

Comme j'ai eu l'occasion de m'en entretenir avec vos prédécesseurs et de le leur écrire, notre association milite depuis 1998 pour la réalisation d'une liaison routière rapide entre Lyon et Toulouse. A plusieurs reprises, je me suis adressé à eux pour les sensibiliser sur le handicap subi par le département, dû à l'absence de cet aménagement promis depuis 1993 et pour rechercher, auprès d'eux, le soutien et l'aide indispensables à sa concrétisation.

Pourquoi notre dossier n'avance-t-il pas ? Ce n'est pas faute de finances publiques, on sait les trouver pour d'autres projets beaucoup plus coûteux et moins indispensables pour l'équilibre des territoires, c'est tout simplement parce que notre département ne pèse actuellement rien, ni économiquement ni démographiquement.

Depuis sa création, notre association a reçu le soutien d'un très grand nombre d'habitants, de la très grande majorité des élus locaux, des élus départementaux et nationaux sans aucun résultat.

Il s'agit pourtant :

- de désenclaver le département de la Lozère et de permettre la viabilité et la pérennité d'entreprises dans le cadre de la Politique de Développement Durable alors qu'il n'y a ni ligne de chemin de fer ni voie aérienne utilisables,
- de favoriser le retour ou l'installation de jeunes actifs actuellement rebutés par les problèmes de transport,
- de libérer les populations des villes et villages traversés par l'actuelle RN88 de la pollution et autres risques engendrés par la circulation incessante et toujours croissante des véhicules de tous tonnages et de tous gabarits,
- de diminuer le nombre important d'accidents de la circulation sur un tracé inadapté
  - en hiver, par sa sinuosité et dangerosité en secteur montagneux,

.../...

- en été, par son étroitesse incompatible avec le flot de véhicules, la présence conjointe de troupeaux de moutons, de cyclistes, de tracteurs agricoles et de véhicules routiers jusqu'à 45 tonnes,
- de favoriser le développement harmonieux d'activités complémentaires telles que les activités rurales, industrielles, commerciales et touristiques,
- de raccourcir les liaisons avec les pôles régionaux tels que Montpellier et Toulouse ou Clermont-Ferrand et Lyon à une époque où, sur l'ensemble du réseau routier lozérien, la vitesse de circulation va être abaissée alors que dans la même période on a favorisé à coup de milliards le développement de grandes métropoles, devenues invivables, en reliant par exemple Bordeaux à Paris par la LGV en 2h.

J'étais présent à votre cérémonie des vœux. J'ai été déçu que vous ne fassiez aucune allusion à la RN88 et que la Présidente du Conseil départemental l'évoque à peine, alors que tous vos prédécesseurs maintenaient la flamme de l'espoir allumée, auprès des lozériens, pour un début de concrétisation.

Certes, comme le maillage ferré ou routier dont a bénéficié toute la France, dont la Lozère, à la fin du 19<sup>e</sup> siècle, on ne peut que se réjouir des efforts faits pour le développement de la fibre optique, mais à quoi cela servira-t-il sinon à dépeupler encore plus la Lozère en dématérialisant tous les échanges.

Là encore, le principe économique de rentabilité, dont souffre notre département en matière de réalisation puis d'entretien d'infrastructures de transport depuis un demi-siècle, s'est révélé récemment en matière de liaisons téléphoniques, tout particulièrement dans les Cévennes. Il sera aussi d'actualité dans le domaine des liaisons numériques dans quelques années, à moins que des voix suffisamment fortes permettent de faire rétablir une équité territoriale qui nous fait gravement défaut.

Je souhaiterais pouvoir rapidement vous rencontrer pour m'entretenir avec vous de ce dossier qu'il faut absolument relancer et faire aboutir. Il est capital pour le devenir de notre département.

En vous renouvelant mes vœux et dans l'attente de la suite favorable que vous voudrez bien donner à ma demande, je vous prie d'agréer, Madame la Préfète, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Président  
Jean Villemagne



Notre lettre à la préfète de la Lozère Christine WILS-MOREL



*A ce jour, nous attendons une réponse ou le rendez-vous que voudra bien nous fixer Madame la Préfète, mais pour nous dire quoi ?*

*Sur les 5 préfets qui se sont succédés en Lozère depuis 10 ans, le seul qui ait essayé de faire bouger les lignes est le préfet Lambert, débarqué trop rapidement pour avoir pu apporter une empreinte durable et efficace dans notre dossier.*

# Christine Wils-Morel : « La feuille de route est chargée »

**L'invitée du mercredi.** Trois mois après son arrivée, la préfète a accepté de faire le point sur les dossiers lozériens.

## Après ces premiers mois en Lozère, quelles sont vos impressions ?

Je ne connaissais pas la Lozère, je l'avais dit en arrivant. Ce sont de vraies et belles découvertes. Des paysages très variés, certains époustouflants. Il y a vraiment de quoi se balader. C'est un département où il y a des avantages : on y vit bien notamment. On se sent en sérénité. Je viens d'endroits très urbains, difficiles pour certains. Ici, c'est le calme et la sérénité. Je suis plutôt quelqu'un de serein, pas du genre à m'affoler. On le sent physiquement ici. Les gens se connaissent, ça a ses avantages et ses inconvénients !

La Lozère subit la désertification, ça choque dès qu'on arrive. Toutes les villes les plus peuplées connaissent cette situation, il faudra y travailler. J'arrive en hiver, je comprends bien comment la population peut tripler en été. J'y apporterai une attention toute particulière en matière de sécurité civile. Les déplacements ne sont pas forcément aisés. La région Occitanie est tentaculaire. Toulouse est à trois heures de route. Et pour Paris où je me rends régulièrement, c'est la voiture le moyen le plus rapide.

J'ai reçu un bon accueil des élus et de la population. Il y a une attente très importante de l'État. Ce dernier apporte une ingénierie territoriale bien plus importante qu'ailleurs. La Lozère est rurale dans son intégralité. Nous le faisons, nous sommes là pour ça. Mais c'est

beaucoup de travail alors que nous ne sommes pas si nombreux que ça. J'ai aussi trouvé des fonctionnaires d'État qui ont beaucoup d'expérience et qui sont très investis pour ce territoire. La feuille de route est chargée, je ne l'imaginai pas à ce point.

## Quels sont les dossiers prioritaires ?

Celui de l'eau. Si l'on n'y prend pas garde, on se retrouvera sans ressource. C'est un sujet très difficile et une vraie priorité. L'arc méditerranéen a avancé de 100 km et plus ça va aller, moins la sécheresse sera un phénomène rare. Il est de notre responsabilité de s'interroger. Nous travaillons avec le conseil départemental pour des assises de l'eau. Je les soutiens vraiment avec des ateliers de travail où l'on pose tout sur la table, avec un bilan de ce qui existe, des enjeux et où on réfléchit à un projet de territoire qui intéresse tout le monde. Cela concerne l'eau potable, l'eau pour l'élevage et l'irrigation pour les cultures et aussi les entreprises... C'est compliqué à organiser, il faut prendre les choses avec modestie, mais c'est un enjeu d'avenir.

Un autre dossier important, celui de l'aménagement du territoire avec les collectivités. Les ateliers du territoire se mettent en place, à Mende. Le fil conducteur est le patrimoine. Il faut mettre en regard toutes les politiques publiques. Nous disposons pendant six mois d'une ingénierie par des spécialistes, pour revitaliser cette ville. Le



■ Christine Wils-Morel, bien installée en Lozère.

comité de pilotage se met en place. Il y a le dispositif Aider à Florac, il faut voir quelle suite lui apporter. Le dispositif Cœur de ville pour les collectivités ayant fonction de centralité. J'ai fait des propositions, le préfet de Région doit choisir. Tout ce qui peut nous accompagner, nous devons le saisir.

Ceci va avec la mise en place des Pôles d'équilibre des territoires ruraux.

Bien sûr, l'aménagement du territoire, ce sont aussi les transports avec la RN 88 et la rocade ouest de Mende, le contournement de Langogne, TA 75 et les échanges de Saint-Chély, la

ligne verte des Cévennes... Autant de dossiers que l'on pousse au régional comme au national. Nous sommes à la manœuvre avec une forte demande des élus. L'enjeu, c'est le désenclavement.

Et je ne parle pas de la fibre, un autre sacré enjeu. L'État contribue à hauteur de 13 M€, ce n'est pas rien.

Il vient sur tous ces dossiers avec la Dotation d'équipement des territoires ruraux 13 M€, le Fonds de soutien à l'investissement public local pour 2,6 M€, des dotations a priori reconduites. Nous recevons les dossiers, la commission de choix se met en place. C'est un travail de collaboration avec les élus.

## Quelle politique pour l'agriculture lozérienne ?

J'ai une attention toute particulière pour cette profession. Elle doit pouvoir vivre de son travail. En Lozère, les filières et la diversification sont importantes, mais cela reste fragile. Nous mettons en œuvre toutes les aides. Il y a encore des retards mais nous avons bien avancé. La dotation complémentaire a permis une respiration. Mais quel que soit le domaine, c'est toujours très long avec les fonds européens. Nous travaillons sur le défrichement et devrions bientôt aboutir à des accords. Nous avons fait parler les dossiers de calamités agricoles pour les pertes fourragères et la châtaigne. La DDT a fourni un travail important pour construire les dossiers.

## Et qu'en est-il du loup ?

Ma copie doit partir au préfet coordonnateur. Je lui ai déjà écrit pour éviter que la Lozère soit considérée comme colonisée, ce qui voudrait dire qu'on accepte que le loup s'implante. Or, les remontées que nous avons ne font état que de trois ou quatre individus qui se déplacent beaucoup. Nous souhaitons être considérés en fin de colonisation, mais je demande à ce que le dispositif de gardiennage (forfait ou embauche de berger) soit toujours financé. J'espère être entendue. J'essaie de soutenir les éleveurs.

## Comment se porte Marvejols après ses gros soucis financiers ?

Marvejols est une ville toujours fragile que nous continuons à suivre. Nous réunissons les élus en comité restreint, nous accompagnons. Les services de l'État ont un regard bienveillant mais doivent aussi faire s'interroger les élus.

## Est-ce ce que vous avez fait pour Mende avec le chantier des boulevards ?

Il y a des choix à faire. Si on veut tel équipement, il faut retarder tel autre. Ne pas tout faire en même temps. C'est de la responsabilité du maire de réfléchir. L'État peut soutenir ses choix.

## Quelle est la marque de fabrique Wils-Morel ?

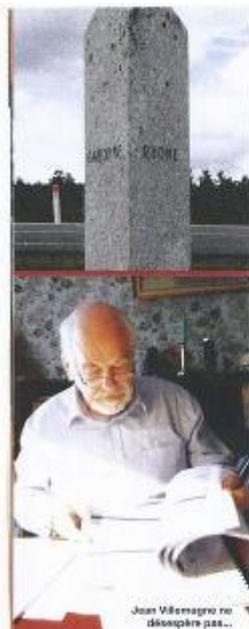
C'est difficile de parler de soi. Mais je crois être à l'écoute, plutôt active. J'aime le terrain. Je vais d'ailleurs commencer une série de journées sur le territoire. Le sous-préfet de Florac m'a peuvé un programme sur le sud, le nord reste à caler. J'irai aussi dans des entreprises, et des exploitations avec la chambre d'agriculture. Il faut écouter les problématiques, apporter des réponses, rester modeste. Je veux aussi voir les réalisations et que les élus me parlent de leurs projets. Je ferai aussi des sorties thématiques. Dans ma fonction, il faut du recul, de la sérénité. On travaille bien avec le Département, M<sup>me</sup> Pantel et son directeur général des services. Et ma porte est ouverte à tous. Je parle à tout le monde, sans cli-vage politique.

RECUEILLI PAR C. GAILLARD  
cgillard@midilibre.com

Extrait du Midi Libre, édition de la Lozère, du mercredi 14 février



Comme vous pouvez le constater, Madame la Préfète de la Lozère cite bien la RN 88 parmi les dossiers prioritaires dans sa feuille de route, mais tous ses prédécesseurs ont fait des déclarations semblables. Attendons de voir !



Jean Villemagne ne désespère pas...

# DOSSIER RN88

## Au milieu coule un département...

"Nous voulons répondre rapidement aux besoins de proximité et de mobilité les plus urgents de chaque territoire" martelait l'équipe de campagne du futur président de la République. Lucide équipe, donc le voix de son maître, évoquait "les zones rurales": "Il s'agit d'améliorer l'accessibilité de tous les bassins de vie en passant par exemple par une route en deux fois deux voies."

Alors, les promesses n'engagent-elles que ceux qui y croient ? La Lozère est-elle un département aménageable voué à la déchéance programmée ? Est-elle le grand terreau paysan oublié du et par le 21<sup>ème</sup> siècle ? La Lozère tient bon, encore, malgré une santé démographique préoccupante. Vu de Paris, le département semble être considéré comme un jardin pour tous les vacanciers (d'être bien sûr) et un lieu d'accueil pour les retraités - avec un soubouff de poumon économique et un baste de production agricole. Et plus un département vieillit, moins il intéresse les huiles (sic).

Alors, une RN 88 à 2x2 voies, pour quoi faire ? Cela relève de l'utopie, une 2x2 voies en continu via la Lozère a été jetée dans le fossé d'autant plus que la Haute-Loire semble tenir le haut du pavé (il s'agit donc du projet de liaison entre l'A 75 et Brétoulescote-bellefleur, inscrit au Contrat Plan Etat-Région (CPER 2015-2020). Et de Brétoules au Puy (ou Loudes), il n'y a qu'un pas sachant que le contournement du Puy sera livré en 2018...

Et au milieu coule un département, qu'on appelle Lozère... Curieuse épithète, non ?

Toulouse et Lyon avec force cartes (parfois illisibles) et tramas - le lecteur comprend vite que la Lozère incarne La désert au milieu de cette diagonale en concurrence avec l'A7 et l'A 9.

Se pose le sujet des contournements : celui de Langogne entre Chaloisnet et Pradelles (joint en question entre Langogne et Pradelles...) et celui de Mende, via un tracé d'altitude au Nord (via les Boulianes jusqu'au col de Vielbouge), avec une trentaine d'accès à Mende. "Le problème immédiat, c'est Langogne, note le président de l'association, mais le



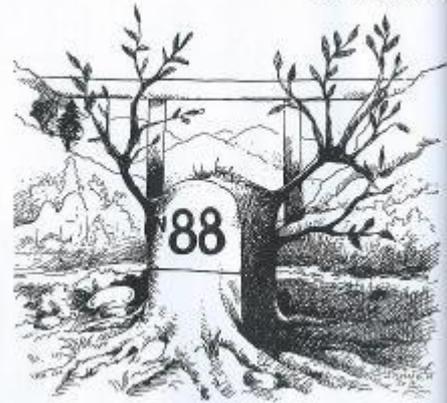
Une question de débit(s)

La Lozère est un département débiteur, sous perfusion constante. Ses grands espaces, espérés ou demeurant, n'intéressent pas les grands opérateurs qu'ils soient télécomiques, numériques, routiers - qui imaginent un mastodonte comme l'inciterait à couler du titane en Gévaudan ? Un Vinicius déjà sollicité pour mettre 1,2 milliards d'euros dans l'A 45, en dédoublement de l'A 47 Lyon/St-Etienne. Ce chantier pharaonique soulève une réelle opposition car traversant de belles zones agricoles, péri-urbaines et naturelles. A ce propos, relevons l'absence d'opposition lozérienne à la 88 2x2 voies ayant pignon sur rue... Quant au Très Haut Débit (THD), il n'inspire jamais toute la Lozère déjà bien en mal de proposer de la 4G... Alors, la Lozère fera-t-elle preuve de résilience, d'imagination pour bâtir un avenir original et audacieux ? Pour l'instant, la réponse ne se cache pas dans le labyrinthe politique.

### Quelques chiffres

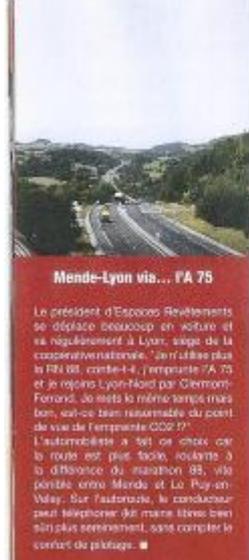
Dans un communiqué en date de juillet 2017, l'association tire quelques chiffres tout en interpellant l'Etat, qu'elle invite à redonner confiance aux Lozériens "Il a fallu moins de six ans pour réaliser 340 km de voie ferrée (LGV) en France, NDLR) pour un coût de 24 milliards d'euros du kilomètre ! Il est possible de débloquer très vite 150 M€ pour 17 km de Langogne à Pradelles soit 8 M€ du km et pour quelques autres quelques autres petits tronçons ne présentant pas de difficultés particulières comme Chabalagnac-St-Flour-de-Mercœur dont le montant a été estimé à 12M€ pour 2,35 km (...) et La Pierre-Pantée/Château-neuf-de-Randon estimée à 8,3M€ pour 1,3km". 500 à 800 milliards nous emportent quotidiennement (5 jours) la RN 88 - l'heure, ce trafic diminue.

Document réalisé par Jean-Philippe Roux et Christophe Carreau. Photos : J.P. Roux. Dessinateur : Roland Lesclap.



Document Lozériens 88 - 16 octobre 2017

### Extraits du bimensuel Carnets Lozériens paru le 1<sup>er</sup> octobre 2017



### Mende-Lyon vis... l'A 75

Le président d'Espaces Revêtus se déplace beaucoup en voiture et va régulièrement à Lyon, siège de la coopération nationale, "je m'attèle plus la RN 88, c'est-à-dire, l'emprise l'A 75 et je rejoins Lyon-Nord par Clermont-Ferrand. Je mets le même temps mais bon, j'ai une bonne connaissance du point de vue de l'entreprise C221".

### Et la RN 106 ?

Avant d'évoquer la 88, celui qui est aussi président de la CIME (Coordination des Petites et Moyennes Entreprises Lozères) et d'abord, celui du sujet RN 106 Sud - "C'est une route économiquement importante pour le département. C'est la voie de rattachement en caravanes et les camions de Quercy, par exemple, y passent tous les jours". La 106 représente l'ouverture sur le Sud, outre l'A 75 qui, effectivement, a fait du mal comme de bien à la Lozère - une sorte de Docteur Jekyll et Mister Hyde, venant même à l'heure... Et à l'heure de renouer, par ailleurs, qui n'a jamais été fait sur la partie Mende-Le Chastel, la plus dangereuse et accidentogène de la RN 106 qui, elle, traverse le département en son centre..."

# DOSSIER RN88

## André Corrèges, chef d'entreprise "C'est une route vitale pour Langogne et Mende"

André Corrèges est un chef d'entreprise mendois bien au fait des enjeux et des problématiques économiques. Ancien président de la Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI), président de la coopérative nationale Espace Revêtus (160 magasins en France), le remuant patron jette un œil averti et amer sur l'histoire d'une route qui... n'en finit pas.

"Des promesses de droite et de gauche, on en a eu, et toujours rien... soupire le Mendois. S'il est déjà trop tard ? Je réponds Non mais à condition que les "officiels" changent les priorités et les exigences ! Pour accéder le processus - ou tout du moins vraiment l'enclencher - il existe des solutions mais qui passent via le ass politique. Or, les deux présidents des Régions concernées (Carole Delga pour l'Occitanie, Laurent Wauquiez pour Auvergne-Rhône-Alpes) ne s'entendent manifestement pas. A. Corrèges commente : "La RN 88, il faudrait qu'ils n'en parlent pas seulement quand il y a des Lozériens dans la salle. Personnellement, j'ai écrit un engagement écrit et signé des deux présidents mais aussi de tous les parlementaires et les organismes consultés des départements" - intéressés par l'aménagement et/ou le doublement de la RN 88.

Plutôt que de doubler les autoroutes existantes - projet de l'A 45 Lyon/St-Etienne - il serait plus judicieux d'en créer ou d'aménager des itinéraires existants. Cela dit, un aménagement de la 88 serait bienvenu pour ménager un avenir touristique à Langogne (un lac, un atout) et de Mende. Si jamais la RN 88 devait "situer" la Lozère, l'avenir de Langogne et de Mende, la ville préfère, serait plus que compromis. "C'est Mende qui a le plus à perdre dans cette histoire, je pense par exemple à la zone économique Chaptal" conclut André Corrèges (également conseiller municipal de l'opposition) qui attend, à minima, les contournements de Langogne et Mende. Il n'empêche, la Lozère fait figure de chaînon manquant, tout comme le tronçon Rodéz à 75 qui sera aménagé avant une toujours putative RN 88 à 2x2 voies.



### Une route, des zones

Il faut faire un constat, une 2x2 voies en Lozère relève aujourd'hui, et donc demain, de l'utopie. Par contre, l'astuce pour le territoire rural de disposer d'une route nationale aménagée, notamment avec un contournement de Langogne permettrait (Chabalagnac-Pradelles et non Chabalagnac-Pont d'Alker, ce qui serait dommageable) et une route mendoise signe de ce nom - celle-ci étant susceptible de devenir un enjeu important de la zone Chaptal (Plan Régional d'Activités Economiques 193 hectares, 33 millions d'investissements).



Quelques km de l'axe de la RN 88, vers St-Pradelles et le Col de Vielbouge.

# DOSSIER RN88

## Thierry Julier, président de la CCI "La RN 88 est notre fil rouge"

Quelques décennies plus tard, la RN 88 est toujours au point mort, au grand dam des milieux économiques. Pour Thierry Julier, président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Lozère, l'enjeu a aujourd'hui changé de dimension...

"Quand on parle de milliards à mettre sur cet axe, on parle du passé, riche le président qui, justement, n'y va pas par quatre chemins. La RN 88 a toujours été le fil rouge de la CCI et j'invite les politiques à dépasser leurs égoïsmes et à se mobiliser pour le plus petit territoire français. J'espère qu'ils le feront ! Je rappelle que depuis les années du Comité Interdépartemental de l'Aménagement du Territoire (CIAT) des 1923 qui s'était tenu à Mende, il n'y a pas eu un seul euro de poche ou de pelle en Lozère. Mais bon, on peut aussi se focaliser : les occupants de l'époque (RN années 80 à la RN 88 à 2x2 voies) (30000 habitants) le village d'indivisibles, NDLR) n'ont-ils pas donné des arguments à Voynet pour qu'elle entame le projet ? Et en plus, l'enquête publique a été menée à charge..."

Et la charge, Thierry Julier le même, à tel point qu'il fait le boulot des politiques locaux. Il y a quelques semaines, il a rencontré Laurent Wauquiez, sur le Mézenc, histoire de faire le point au sommet : "Il faut venir à Mende pour exprimer tout l'attachement qu'il y a pour la RN 88, grande liaison d'aménagement. Il faut dire aussi que le dossier se débloquera avec la mobilisation des maires de Toulouse et Lyon, c'est aussi l'intérêt de ces métropoles !"

Pour revenir à la Lozère, trait d'union entre les deux grandes Régions, Thierry Julier insiste : "Il faut absolument faire les contournements de Langogne et de Mende et arrêter de créer des structures-marchés "consultatives" qui ne servent à rien..."

### Quid de l'Occitanie ?

Lors d'un état des lieux prospectives effectué durant été 2017 devant la presse régionale, Carole Delga, présidente de la Région Occitanie a évoqué de nombreux sujets mais ceux ayant trait aux projets routiers structurants. La présidente a notamment commenté la nécessité du pont de la Montagne sur le maître de plus comme d'ici la plénitude et la ressource touristique. Mais hier sur l'axe Lyon-Toulouse et sur le milieu du Grand Sud de la Lozère, département entièrement classé en Zone Montagne, désespère qu'elle puisse...

## LIGNES A GRANDE VITESSE BORDEAUX-TOULOUSE ET MONTPELLIER-BEZIERS-PERPIGNAN

# L'APPEL DES 110 PREMIER.E.S ELU.E.S D'OCCITANIE

Le Conseil d'Orientation des Infrastructures (COI), présidé par Philippe Duron, a rendu jeudi dernier ses conclusions à la Ministre des Transports Elisabeth Borne.

Saisi cet été par le gouvernement, ce Conseil d'experts rappelle ce que nous, élu.e.s d'Occitanie, défendons avec force depuis toujours : l'impérieuse nécessité de notre pays à maintenir un niveau d'investissements important en faveur de grandes infrastructures de transports indispensables à la mobilité du quotidien des Français.

Alors qu'un certain nombre de projets sont reportés sine die, le rapport confirme l'utilité et la nécessité des infrastructures structurantes que sont les Lignes à Grande Vitesse (LGV) Bordeaux-Toulouse et Montpellier-Béziers-Perpignan.

La mobilisation de l'ensemble des forces vives de l'Occitanie a payé.

A présent, l'enjeu est leur temporalité et leur réalisation dans des délais qui répondent aux besoins et à l'attente de nos concitoyens. Les pistes de financements innovants portées par les collectivités auprès du gouvernement sont en grande partie reprises dans les préconisations du COI. Elles nous donnent raison sur le fait que ces deux projets sont parfaitement soutenables dans les années à venir, tout en maîtrisant la dépense publique.

Une nouvelle étape de notre mobilisation débute aujourd'hui.

L'équation n'est plus technique ou financière mais bien politique, ce qui renvoie aux choix que devront faire dans les prochaines semaines le gouvernement et les parlementaires dans le cadre de la future loi d'orientation des mobilités.

La ligne LGV Bordeaux-Toulouse comme la ligne nouvelle Montpellier-Perpignan doivent s'inscrire dans le scénario n°3, le plus volontariste, du rapport.

Alors que le COI appelle à un aménagement du territoire équilibré et à une plus grande équité, nous redemandons que ces choix politiques prennent en compte les grandes difficultés de déplacement des 6 millions d'habitants de l'Occitanie, région la plus dynamique de France en termes d'emplois et d'habitants.

**C'est pourquoi nous sollicitons auprès de monsieur le Président de la République une audience, en délégation, avant l'écriture du projet de loi.**

La liste des 110 premiers signataires :

**RÉGION** : Carole DELGA, Présidente de la Région Occitanie/Pyrénées-Méditerranée  
**DÉPARTEMENTS - (12)** : Christian ASTRUC, Président du Conseil Départemental du Tarn-et-Garonne ; Denis BOUAD, Président du Conseil Départemental du Gard ; Jean-François GALLIARD, Président du Conseil Départemental de l'Aveyron ; Hermeline MALHERBE, Présidente du Conseil Départemental des Pyrénées-Orientales ; Philippe MARTIN, Président du Conseil Départemental du Gers ; Georges MERIC, Président du Conseil Départemental de la Haute-Garonne ; Kiéber MESQUIDA, Président du Conseil Départemental de l'Hérault ; Henri NAVROU, Président du Conseil Départemental de l'Ariège ; Eophie PANTEL, Présidente du Conseil Départemental de la Lozère ; Michel PELLIEU, Président du Conseil Départemental des Hautes-Pyrénées ; Christophe RAMOND, Président du Conseil Départemental du Tarn ; André VIOLA, Président du Conseil Départemental de l'Aude  
**MÉTROPOLIS, AGGLOMÉRATIONS, COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ET VILLES - (57)** : Jean-Luc MOUDENC, Maire de Toulouse, Président de Toulouse Métropole Régis BANQUET, Président de Carcassonne Agglomération ; Brigitte BAREGES, Maire de Montauban, Présidente du Grand Montauban ; Jacques BASCOU, Président du Grand Narbonne ; François COMMEINHES, Maire de Sète, Président de Sète Agglopol Méditerranée ; Gilles D'ETTORE, Maire d'Agde, Président de la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée ; Frédéric LACAS, Président de Béziers Méditerranée ; Yvan LACHAUD, Président de Nîmes Métropole ; Jacques OBERTI, Président du SICOVAL ; Jean-Marc PUJOL, Maire de Perpignan, Président de Perpignan Méditerranée Métropole ; Stéphane ROSSIGNOL, Maire de la Grande-Motte, Président de l'Agglomération du Pays de l'Or ; Max ROUSTAN, Maire d'Alès, Président de l'Agglomération Alès-Cévennes ; Roger SICRE, Président de l'Agglomération Foix-Varièges ; Roger TRAMONT, Président de Grand Auch Cœur de Gascogne ; Jean-Marc VAYSSOUZE, Maire de Cahors, Président du Grand Cahors ; Pierre AYLAGAS, Président de la Communauté de Communes Albères-Côte Vermelle-Illibérus ; Claude ARNAUD, Maire de Lunel, Président de la Communauté de Communes du Pays de Lunel ; Jean-Michel BAYLET, Président de la Communauté de Communes de Deux Rives ; Roland CANAYER, Président de la Communauté de Communes du Pays Viganais ; Alain CARALP, Maire de Colombiers, Président de la Communauté de Communes La Domitienne ; Louis ESCOULA, Maire de Plaisance du Touch, Président de la Communauté de Communes de la Save au Touch ; Antoine MARTINEZ, Maire de Bédarieux, Président de la Communauté de Communes Grand Orb ; René OLIVE, Maire de Thuirs, Président de la Communauté de Communes des Aspres ; Laurent SUAU, Maire de Nodds, Président de la Communauté de Communes Cœur de Lozère ; André TRIGANO, Maire de Pamiers, Président de la Communauté de Communes Portes d'Ariège Pyrénées ; Louis VILLARET, Maire de Le Pouget, Président de la Communauté de Communes Vallée de l'Hérault ; René AZEMA, Maire d'Autarive ; Pierre BOULDOIRE, Maire de Frantignan ; Thierry BREYSSE, Maire de Courmonterrat ; Renaud CALVAT, Maire de Jacou ; Jean-Yves CHAPELET, Maire de Bagnols-sur-Cèze ; Laurent CHERUBIN, Maire de Labège ; Didier CODORNIOL, Maire de Gruissan ; Bruno COSTES, Maire de Pibrac ; Robert CRAUSTE, Maire du Grau-du-Roi ; Pierre DUDIEUZERE, Maire de Vendargues ; Dominique FOUCHIER, Maire de Tournefeuille ; Jean-Paul FOURNIER, Maire de Nîmes ; Jean-Louis IBRES, Maire de Bressols ; Frédéric LAFFORGUE, Maire de Castelnaud-le-Lez ; Christian LAPREBENDE, Maire d'Auch ; Gérard LARRAT, Maire de Carcassonne ; Jean-Luc MEISSONNIER, Maire de Baillargues ; Norbert MELER, Maire de Lattes ; Didier MOULY, Maire de Narbonne ; François MURILLO, Maire de Saint-Girons ; Yvon PELLET, Maire de Saint-Geniès-des-Mourgues ; Eric PENSO, Maire de Clapiers ; Marc PERE, Maire de l'Union ; Christophe SAINT-PIERRE, Maire de Millau ; Noël SEGURA, Maire de Villeneuve-lès-Maguelone ; Alain SERIEYS, Maire d'Escauquens ; Jean-François SOTO, Maire de Gignac ; Vincent TERRAIL-NOVES, Maire de Balma ; Karine TRAVAIL-MICHELET, Maire de Colombiers ; Fabienne VITRICE, Maire de Fontenilles  
**PARLEMENTS - (40)** : Eric ANDRIEU, Député Européen ; Franck PROUST, Député Européen ; Virginie ROZIERE, Députée Européenne ; Marie-Pierre VIEU, Députée Européenne ; Philippe BERTA, Député du Gard ; Gisèle BIEMOURET, Députée du Gers ; Jeanine DUBIE, Députée des Hautes-Pyrénées ; Romain GRAU, Député des Pyrénées-Orientales ; Jean-Luc LAGLEIZE, Député de Haute-Garonne ; Pierre MOREL-A-LHUISSIER, Député de la Lozère ; Sébastien NADOT, Député de Haute-Garonne ; Sylvia PINEL, Députée de Tarn-et-Garonne ; Valérie RABAULT, Députée de Tarn-et-Garonne ; Elisabeth TOUTUT-PICARD, Députée de la Haute-Garonne ; Arnaud VIALA, Député de l'Aveyron ; Viviane ARTIGALAS, Sénatrice des Hautes-Pyrénées ; Alain BERTRAND, Sénateur de la Lozère ; François BONHOMME, Sénateur de Tarn-et-Garonne ; Pascale BORIES, Sénatrice du Gard ; Marie-Thérèse BRUGUIERE, Sénatrice de l'Hérault ; Henri CABANEL, Sénateur de l'Hérault ; François CALVET, Sénateur des Pyrénées-Orientales ; Thierry CARCENAC, Sénateur du Tarn ; Maryse CARRERE, Sénatrice des Hautes-Pyrénées ; Alain CHATILLON, Sénateur de la Haute-Garonne ; Roland COURTEAU, Sénateur de l'Aude ; Alain DURAN, Sénateur de l'Ariège ; Jean-Pierre GRAND, Sénateur de l'Hérault ; Françoise LABORDE, Sénatrice de la Haute-Garonne ; Vivette LOPEZ, Sénatrice du Gard ; Jean-Claude LUCHE, Sénateur de l'Aveyron ; Alain MARC, Sénateur de l'Aveyron ; Pierre MEDEVILLE, Sénateur de Haute-Garonne ; Brigitte MICOULEAU, Sénatrice de Haute-Garonne ; Franck MONTAUGE, Sénateur du Gers ; Angèle PREVILLÉ, Sénatrice du Lot ; Claude RAYNAL, Sénateur de la Haute-Garonne ; Jean SOL, Sénateur des Pyrénées-Orientales ; Simon SUTOUR, Sénateur du Gard ; Raymond VALL, Sénateur du Gers.

Retrouvez l'ensemble des signataires sur [laregion.fr](http://laregion.fr)

#LGVOccitanieOui



Communiqué paru dans Midi Libre du 8 jeudi 8 février

*Par solidarité régionale, tous nos Grands Elus lozériens ont signé cette pétition (y compris Aurélie Maillols, après la parution ci-dessus), alors que la zone côtière est déjà bien pourvue en voies routières et en lignes de chemin de fer. A l'inverse, à notre connaissance, nous n'avons jamais enregistré une quelconque solidarité vis-à-vis de la Lozère de la part des Grands Elus des départements côtiers. Où est l'égalité de traitement ?*

N'attendez pas pour nous manifester votre soutien, nous avons besoin de vous pour continuer à aider la nouvelle génération à rester dans le sud du Massif-Central. Merci d'avance !



## Association "Oui à la 2x2 voies"

### BULLETIN D'ADHESION ET DE RENOUELEMENT DE CARTE

Je dis « OUI à la 2x2 voies », et je paie ma cotisation pour l'année 2018

NOM : .....	Membre ADHERENT : 10 euros et +
PRENOM : .....	Membre ACTIF : 15 euros et +
ADRESSE : .....	Membre BIENFAITEUR : 25 euros et +
.....	
CODE POSTAL.....	Commerçants, Artisans : 40 euros et +
VILLE : .....	Entreprises (minimum) : 80 euros et +
Tél. : .....	« GAZETTE DU OUI » 1,30 € le numéro, comprise
E. Mail : .....	

Vous pouvez libeller vos chèques au nom de : Association « OUI à la 2x2 VOIES » -  
Et adressez les à : Association « OUI à la 2x2 voies » - 2, rue d'Aigues Passes - 48000 - MENDE

Nous vous en remercions à l'avance

L'ASSOCIATION "OUI à la 2 x 2 VOIES" a pour but de défendre le tracé de la VOIE EXPRESS à 2 x 2 VOIES RN 88 traversant la LOZERE en son centre et passant par MENDE et LANGOGNE.

Cette VOIE EXPRESS est sur l'axe :

- **INTERNATIONAL :**  
MADRID-GENEVE  
et plus tard SEVILLE-VARSOVIE

- **NATIONAL :**  
TOULOUSE-LYON

**Départements traversés :**  
HAUTE GARONNE - TARN  
AVEYRON  
LOZERE - ARDECHE  
HAUTE LOIRE - LOIRE - RHONE

**ASSOCIATION**  
**"OUI à la 2 x 2 VOIES"**  
**Tél : 04 66 45 42 74**



Site Internet : [rn88.info](http://rn88.info)